

**RÉFÉRENTIELS DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE**

**DE NIVEAU 7 :**

**« DIRECTEUR INGÉNIERIE SÉCURITAIRE »**

## 6 - RÉFÉRENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

### Notes diverses

Sur les évaluations :

- Mémoire professionnel - La rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel, traitant d'enjeux de sûreté spécialisés et multiformes, à caractères national ou international, constitue l'évaluation transverse de la formation. Un haut niveau de compétence est exigé en termes de méthodologie et d'épistémologie de la recherche. Cet exercice permet aux auditeurs de mettre en œuvre des qualités de réflexion et de synthèse avancées face à des domaines sociétaux et scientifiques complexes. Il est, aussi, attendu d'eux des préconisations cohérentes répondant aux problématiques soulevés.

- Exercice synthèse de gestion de crise - La formation se conclue par un exercice de synthèse, se déroulant sur 18 heures dont une phase nocturne, durant lequel les auditeurs sont confrontés individuellement à la gestion d'une crise de haute intensité.

L'évolution de l'exercice va permettre à chaque participant d'endosser le rôle d'un chef opérationnel du niveau d'un directeur sûreté d'une usine SEVESO puis d'une autorité publique du niveau départemental. Cet exercice est évolutif. Il permet de confronter les participants à une gradation d'évènements de plus en plus complexes et protéiformes imposant des prises de décisions successives en temps réel.

Tout au long de l'exercice, le participant est accompagné dans sa réflexion et sa prise de décision par des professionnels, publics et privés, de la sûreté et de la gestion de crise.

L'exercice se conclue par une phase de retour à la normal incluant la reprise d'activité sur le plan humain et organisationnel et le retour d'expérience. Cette phase est conduite en groupe favorisant ainsi la confrontation d'idée et l'émergence de position consensuelles.

Au cours de l'exercice, tous les participants participent à un atelier de communication de crise au cours duquel ils sont confrontés à une équipe de presse. Il est attendu d'eux la restitution des savoirs acquis lors des enseignements en média-training.

Les participants mettent en œuvre la Méthode de Raisonnement Tactique (MRT), méthode d'analyse et de décision propre aux forces armées, pour les aider à prendre des décisions en situation complexe et stressante.

Sur la prise en compte des personnes en situations de handicap :

- Le titulaire de la certification pouvant être amené à manager des collaborateurs en situation de handicap, des enseignements abordent et traitent de cette problématique.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
ACTIVITÉS	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Définit les modalités d'évaluation	Définit les critères d'évaluation des acquis
<b>Bloc de compétences 1 : Évaluer la menace et le risque dans un environnement complexe en France et à l'international</b>			
<b>Activité 1</b> : Analyser une organisation, privée ou publique, face à toute menace et risque criminel en France ou à l'international.	C.1.1.1 : Conduire une analyse d'investigation et de contrôle interne, afin d'évaluer l'organisation, sa stratégie, son fonctionnement, ses métiers, ses acteurs et ses processus décisionnels sur plusieurs types de milieu (dont sûreté nucléaire, maritime, aéroportuaire, etc...)	Mise en situation professionnelle réelle au sein d'une organisation multi-sites avec analyse des menaces et des risques.  Travail personnel de recherche avec rédaction de fiches thématiques de synthèse en lien avec des questions sûreté et avec les mises en situation professionnelle effectuées.	Cr.1.1.1.1 Mise en œuvre cohérente des phases d'analyse de la sûreté. Cr.1.1.1.2 Complétude de l'analyse présentée. Cr.1.1.1.3 L'analyse est rédigée de manière compréhensible pour des spécialistes et des non-spécialistes.
	C.1.1.2 Maîtriser le cadre juridique permettant de contrôler le respect des réglementations en vigueur dans les choix de l'organisation en matière de sécurité et dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.	Travail personnel de recherche avec rédaction d'une fiche thématique sur des questions géopolitiques.  Travaux écrits amenant une réflexion et une articulation des connaissances spécifiques au domaine de la sûreté notamment sur le plan juridique et sur les menaces criminelles et terroristes.	Cr.1.1.2.1 Le cadre juridique et la réglementation de la sûreté sont connus. Cr.1.1.2.2 Capacité de s'adapter au cadre juridique et réglementaire de la sûreté en France ou à l'international. Cr.1.1.2.3 Les particularités culturelles de l'organisation sont pris en compte dans l'adaptation et le suivi à la réglementation.
	C.1.1.3 Afin de définir le risque sûreté, identifier les actifs de l'organisation et proposer des préconisations en termes d'actions ou de prévention à la direction de l'organisation.	Mise en situation professionnelle reconstituée suivi d'une présentation orale d'un sujet thématique et échange avec un jury.	Cr.1.1.3.1 Les fondamentaux d'une analyse sûreté sont maîtrisés. Cr.1.1.3.2 Le diagnostique avancé des actifs vulnérables repérés au sein de l'entité sont présentés, également en anglais. Cr.1.1.3.3 Qualité et pertinence de la présentation du risque sûreté (risques humains, bâtiments, financiers, données (datas)).
	C.1.1.4 Superviser la coordination et la vérification des audits, diriger la réalisation des plans de sûreté des sites de l'organisation et élaborer la partie sûreté pour la conception du schéma directeur.	Rédaction et soutenance de mémoire professionnel sur la problématique sûreté choisit par le candidat et présenté à un jury suivi d'un échange.	Cr.1.1.4.1 La qualité informationnelle et le contenu des études réalisées au regard des problématiques sont valides. Cr.1.1.4.2 L'étude des Plans de sûreté des différents sites sont vérifiés. Cr.1.1.4.3 Appréhender l'organisation, sa stratégie, ses

			métiers, ses acteurs et ses processus décisionnels pour être force de proposition. Cr.1.1.4.4 Capacité à défendre une décision et à argumenter ses choix et ses préconisations.
<b>Activité 2</b> : Évaluer et piloter l'organisation face à la menace et au risque criminel dans un environnement donné en France ou à l'international.	C.1.2.1 Formaliser les options limitant le risque et étudier leur faisabilité pour une organisation privée ou publique.	Mise en situation professionnelle réelle au sein d'une organisation multi-sites avec analyse des menaces et des risques.  Travail personnel de recherche avec rédaction de fiches thématiques de synthèse en lien avec des questions sûreté et avec les mises en situation professionnelle effectuées.	Cr.1.2.1.1 Une analyse croisée intégrant le nouveau champ criminel est réalisée. Cr.1.2.1.2 Les forces et vulnérabilités de l'organisation face au risque criminel sont définis. Cr.1.2.1.3 Le niveau d'acceptabilité de ce risque pour son organisation est évalué. Cr.1.2.1.4 Gérer les risques résiduels à un niveau acceptable par l'organisation.
	C.1.2.2 Afin de prévenir le risque criminel, conseiller le COMEX et le CA sur l'exposition de l'organisation, en présentant l'évolution de ce risque.	Travail personnel de recherche avec rédaction d'une fiche thématique sur des questions géopolitiques  Travaux écrits amenant une réflexion et une articulation des connaissances spécifiques au domaine de la sûreté notamment sur le plan juridique et sur les menaces criminelles et terroristes.	Cr 1.2.2.1 Les besoins en termes de sûreté sont clairement identifiés et couvrent l'ensemble des entités exposées. Cr.1.2.2.2 Une présentation étayée par des faits et des données pertinentes pour le Comex et le CA est réalisée. Cr.1.2.2.3 Les options de limitation du risque sont formalisés. Cr.1.2.2.4 Des leviers d'amélioration sont identifiés (besoins en formation, en prévention, en logistique ou services de sécurité, etc...)
	C.1.2.3 Piloter une expertise des besoins de l'organisation en termes de sûreté en coordonnant le réseau d'experts métiers.	Mise en situation professionnelle reconstituée suivi d'une présentation orale d'un sujet thématique et échange avec un jury.  Rédaction et soutenance de mémoire professionnel sur la problématique sûreté choisit par le candidat et présenté à un jury suivi d'un échange.	Cr.1.2.3.1 Identifier les besoins clairement et de façon exhaustive (besoins en formation, prévention situationnelle, logistique, besoins d'équipement et de services de sécurité). Cr.1.2.3.2 Des leviers d'amélioration de la sûreté sont présentés. Cr.1.2.3.3 Les besoins sont chiffrés. Cr.1.2.3.4 Argumenter de façon réaliste, acceptable et global.
	C.1.2.4 Chiffrer le risque et négocier les moyens financiers nécessaires pour le gérer.		Cr.1.2.4.1 Chacune des solutions pour les risques identifiés sont chiffrées. Cr.1.2.4.2 Proposer une projection budgétaire globale. Cr.1.2.4.3 Le marché de la sécurité privée est compris.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION Définit les modalités d'évaluation	CRITÈRES D'ÉVALUATION Définit les critères d'évaluation des acquis
<b>Bloc de compétences 2 : Organiser et conduire la politique générale de la sûreté de l'organisation en tenant compte du continuum de sécurité</b>			
<b>Activité 1</b> : Organiser l'actualisation et l'optimisation des connaissances stratégiques.	C.2.1.1 Diriger une veille exhaustive permettant de disposer de connaissances réglementaires et actualisées.	Mise en situation professionnelle reconstituée consistant à organiser une veille en sous-groupe, à en analyser les résultats puis à en présenter la production sous forme d'un rapport incluant des préconisations. Deux exercices réalisés : Une fiche d'étonnement et une présentation orale devant un jury.	Cr 2.1.1.1 Qualité du choix des outils de veille réglementaire retenus (sites spécialisés, groupes d'échanges professionnels, newsletters, etc.). Cr 2.1.1.2 Pertinence de l'analyse des nouvelles contraintes. Cr 2.1.1.3 Cohérence des préconisations de mise en œuvre de ces nouveaux aspects réglementaires faites à la direction.
	C.2.1.2 Afin de prévenir les cybermenaces piloter une veille technologique et cyber permettant de disposer des innovations technologiques répondant aux nouvelles menaces.		Cr 2.1.2.1 Qualité du choix des outils de veille technologique retenus. Cr 2.1.2.2 Pertinence de l'analyse des nouvelles contraintes. Cr 2.1.2.3 Cohérence des préconisations faites à la direction dans l'adoption de nouvel outil, technologie, avec prise en compte des contraintes budgétaires.
	C.2.1.3 Optimiser les processus de l'organisation en mettant en place une veille expérimentale.		Cr 2.1.3.1 Qualité du choix des outils de veille expérimentale retenus. Cr 2.1.3.2 Capacité de prise en compte et d'analyse des remontées d'information. Cr 2.1.3.3 Cohérence des préconisations faites à la direction, avec prise en compte de la culture de l'organisation.
<b>Activité 2</b> : Définir la politique générale de la sûreté de l'organisation.	C.2.2.1 Inscrire la fonction sûreté dans la stratégie globale de l'organisation en ayant une approche de découplage de services.	Mise en situation professionnelle reconstituée consistant, sur la base de l'observation d'une organisation donnée,	Cr 2.2.1.1 Compréhension de l'environnement professionnel et de la culture de l'organisation. Cr 2.2.1.2 Capacité à démontrer l'importance de la

		à proposer une politique globale de sûreté réalisés sous forme d'une fiche d'étonnement.	fonction sûreté dans la création de valeur par l'organisation. Cr 2.2.1.3 Le décloisonnement de la fonction sûreté et la coproduction de sécurité dans sa démarche globale sont intégrés.
	C.2.2.2 Élaborer une politique performante de la protection du patrimoine matériel et immatériel de l'organisation en intégrant la coproduction de sécurité.	Cas concrets par thématique (la stratégie d'entreprise, RH, finances...) en groupe avec présentation et argumentation des solutions en plénière  Rédaction et soutenance d'un rapport choisi parmi plusieurs thématiques liées au domaine de la sûreté présentant les axes de la politique générale de sûreté de l'organisation, l'analyse des points forts et des points de vigilance et en formulant des préconisations.	Cr 2.2.2.1 Détenir une vision exhaustive du champ d'action d'un directeur sûreté (RH, budget, communication...) Cr 2.2.2.2 Intégrer le décloisonnement de la fonction sûreté et la coproduction de sécurité dans sa politique de performance. Cr 2.2.2.3 La performance de la sûreté est organisée : plan d'action, suivi d'activité, indicateurs de résultat, plans de remontée de l'information (alerte, reporting, retex).
	C.2.2.3 Organiser la fonction sûreté de l'organisation en matière de ressources humaines et financières.	Travaux écrits amenant une réflexion et une articulation des connaissances spécifiques à l'environnement de la sûreté et aux menaces.	Cr 2.2.3.1 Les aspects RH et financier dans un objectif de performance sont maîtrisés. Cr 2.2.3.2 Connaître les leviers d'un budget performant pour la fonction direction sûreté. Cr 2.2.3.3 Les grands enjeux d'un programme de prévention des risques sont compris.
<b>Activité 3</b> : piloter et développer la politique générale de la sûreté de l'organisation.	C.2.3.1 Décliner la politique sûreté en plan d'actions périodique avec des objectifs de performance.	Mise en situation professionnelle reconstituée en groupe sur des thématiques liées au management avec restitution devant un jury d'experts incluant un état des lieux, une analyse et des préconisations.	Cr 2.3.1.1 Un plan d'action structuré et cohérent avec la politique générale comprenant la préparation à la gestion de crise est proposé. Cr 2.3.1.2 Des indicateurs de suivi des actions prévues par le plan d'actions sont fixés. Cr 2.3.1.3 Proposer des ajustements nécessaires sur la base d'une analyse des indicateurs.
	C.2.3.2 Promouvoir une culture de la sûreté au sein de l'organisation.	Mise en situation professionnelle reconstituée consistant, sur la base de l'observation d'une organisation donnée, à proposer des orientations sur la mise en œuvre d'une politique globale de sûreté, incluant la coproduction de sûreté, réalisée sous forme d'une fiche d'étonnement.	Cr 2.3.2.1 Les outils de management et les règles de déontologie adaptés permettant d'impliquer l'ensemble des acteurs de l'organisation sont maîtrisés. Cr 2.3.2.2 Proposer un plan de sensibilisation et de formation aux problématiques sûreté. Cr 2.3.2.3 Capacité de travail en équipe et qualités de leadership dans la conduite du changement, y compris

		Travaux écrits amenant une réflexion et une articulation des connaissances spécifiques à l'environnement, aux enjeux de la sûreté et aux menaces.	en anglais. Cr 2.3.2.4 Capacité de persuasion et de remise en cause.
	C.2.3.3 Afin de créer des synergies en interne comme en externe, développer des réseaux dans un objectif de performance.		Cr 2.3.3.1 Capacité de travail en équipe et qualités de leadership pour la performance. Cr 2.3.3.2 Développer et animer le réseau des acteurs de la sûreté dans le cadre de la coproduction de sûreté. Cr 2.3.3.3 Capacité à prévoir et coordonner les actions entre les différents acteurs. Cr 2.3.3.4 Capacité à utiliser l'anglais pour cordonner et convaincre en équipe.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION Définit les modalités d'évaluation	CRITÈRES D'ÉVALUATION Définit les critères d'évaluation des acquis
<b>Bloc de compétences 3 : Gérer une crise de haute intensité (à savoir : situation d'urgence menaçant la survie de l'organisation et/ou des personnes).</b>			
<b>Activité 1 : piloter une gestion de crise</b>	C.3.1.1 Analyser les événements conduisant à une situation de crise de haute intensité	Mise en situation professionnelle reconstituée d'une gestion de crise de haute intensité en condition d'urgence et de stress sur 24 H nécessitant la mise en œuvre de savoir faire spécifiques de gestion de crise dont la communication de crise. L'apprenant est accompagné et coaché durant tout l'exercice par un professionnel.	Cr 3.1.1.1 Les grands principes d'une méthode de raisonnement sont appliqués (Méthode de raisonnement tactique en gendarmerie). Cr 3.1.1.2 Une réflexion structurée malgré une situation de stress est bien conduite. Cr 3.1.1.3 Une réflexion globale impliquant les acteurs internes et externes est réalisée.
	C.3.1.2 Coordonner et décider en situation de crise de haute intensité et de stress et tenir compte de l'inter-services.	Mises en situations professionnelles reconstituées de communication de crise avec un	Cr 3.1.2.1 Décider et anticiper en situation d'incertitude. Cr 3.1.2.2 Savoir répondre de façon adaptée et pertinente à une situation particulière de crise. Cr 3.1.2.3 Capacité de coordination des différents acteurs de la crise.

		journaliste professionnel. Exercice individuel et en temps réel.	Cr 3.1.2.4 Un plan de continuité d'activité est mis en œuvre.
	C.3.1.3 Afin de maîtriser les flux d'informations, communiquer en situation de crise.	Travaux écrits amenant une réflexion et une articulation des connaissances spécifiques à la gestion de crise et aux enjeux sûreté en de tel cas.	Cr 3.1.3.1 Les méthodes et outils de communication sont utilisés y compris en anglais. Cr 3.1.3.2 Gérer son stress et l'image de l'organisation. Cr 3.1.3.3 L'impact des actions de communication est analysé. Cr 3.1.3.4 Un message clair et adapté mettant en œuvre des qualités de synthèse est choisi.
<b>Activité 2</b> : Conduire une sortie de crise	C.3.2.1 Coordonner le Plan de Reprise d'Activité ou de Continuité d'Activité en lien avec la stratégie de l'organisation.	Mise en situation professionnelle reconstituée d'une gestion de crise de haute intensité en condition d'urgence et de stress sur 24 H nécessitant la mise en œuvre de savoir faire spécifiques de gestion de crise dont la communication de crise. Chaque apprenant est accompagné et coaché durant tout l'exercice par un professionnel.	Cr.3.2.1.1. L'accompagnement RH des personnels exposés à la crise (aspects psychologiques, prise en compte traumatique, physique, etc.) est organisé. Cr.3.2.1.2 Le dispositif sûreté et de gestion des risques est adapté à la nouvelle configuration et aux nouvelles contraintes. Cr.3.2.1.3 La capacité de coordonner avec les acteurs internes et externes est pertinentes.
	C.3.2.2 Organiser le retour d'expérience (RETEX), prendre en compte l'accompagnement des personnels exposés et capitaliser par une démarche d'amélioration.		Cr.3.2.2.1. Un RETEX impliquant tous les acteurs de la crise est organisé et conduit avec efficacité. Cr.3.2.2.2. Les modalités du RETEX sont définis. Cr.3.2.2.3. Prévoir la communication sur le RETEX.